



Ecole La Villeneuve
6 rue de la Villeneuve
78 970 Mézières sur Seine

COMPTE RENDU du CONSEIL D'ECOLE RESTREINT du 02/11/20

Personnes présentes:

enseignants: Mmes Cambon, Chavigny

parents d'élèves élus: Mmes Berthelot, Trochet

maire: M. Fontaine

ajointe maire affaires scolaires: Mme El Houari

Le conseil d'école a été restreint à 6 personnes afin de respecter le protocole sanitaire.

1. Elections au conseil d'école

Il n'y avait qu'une liste et le vote était exclusivement par correspondance. Le taux de participation a été de 49,68% : 8 sièges ont été attribués à l'APEIV.

2. Règlement intérieur de l'école

Lu et approuvé à l'unanimité, il sera effectif à compter du 30/11/20.

Distribué et collé dans chaque cahier de liaison, il devra être signé par les familles.

La charte de la laïcité sera jointe à ce règlement.

3. Rentrée scolaire: effectifs 2020 - dispositifs en lien avec la COVID

A ce jour, 210 élèves sont scolarisés sur notre école:

PS (29) avec Mme Rigaldo, MS (27) avec Mme Bouchard, GS (23) avec Mme Thelliez,

CP (27) avec Mmes Cambon/Dubois, CE1/CM2 (19+6) avec Mme Chavigny,

CE2 (22) avec M. Hénin, CM1 (28) avec M. Dauzet, CM2 (29) avec M. Cambon.

La subvention pour l'achat de fournitures scolaires, livres, ... versée par la mairie est de 48€ par élève en élémentaire et de 43€ par élève en maternelle. Cette subvention permet de subvenir à tous nos besoins de fonctionnement et de ne demander aux familles qu'une liste de fournitures minimale.

Dans le cadre du protocole sanitaire, tous les adultes de l'école portent des masques, les classes sont aérées plusieurs fois par jour et les mains des élèves sont désinfectées (gel ou savon plusieurs fois par jour).

Les classes seront nettoyées tous les jours: sol, tables et points de contact.

Il y a eu de nombreux dysfonctionnements depuis la rentrée. De nouvelles dispositions ont été prises. Il nous est demandé de signaler le moindre manquement.

Le brassage est évité durant les récréations: une zone par classe, récréation décalée.

Si votre enfant est cas contact ou positif à la COVID, l'école doit être informée dans les plus brefs délais.

Chaque enseignant a collecté une adresse mail par famille. Un sondage sur le matériel informatique dont dispose chaque famille a été fait afin d'assurer la continuité pédagogique dans le cas d'une éventuelle fermeture de l'école.

4. Evaluations nationales CP/CE1

Les élèves de CP et de CE1 ont passé des évaluations fin septembre. Une réunion a rendu compte de ces évaluations aux familles concernées le vendredi 16 octobre à 16h45.

5. Organisation de l'APC au sein de l'école

32 élèves ont été proposés à l'APC (aide personnalisée complémentaire),

Les heures d'APC se répartissent sur trois grands domaines: aide aux élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages, aide au travail personnel, mise en œuvre d'une activité en lien avec le projet d'école.

Cette aide peut avoir lieu le soir (16h30-17h30) ou le midi (11h45-12h15 / 12h45-13h15).

Le conseil des maîtres propose et organise cette aide en groupes de besoins. Les familles sont libres d'accepter ou non cette aide.

6. RASED / Médecine scolaire

Monsieur Thiébault, psychologue scolaire, intervient sur notre école à la demande des enseignants ou des parents. Les parents peuvent contacter directement le réseau au 01 31 91 14 65 et laisser leur message sur le répondeur.

Pour les PAI, toutes les demandes doivent passer par le CMS des Mureaux qui transmet, après, à l'école, les différents documents.

[**Centre Médico Scolaire** Paul Raoult - Parc de Bécheville 78 130 LES MUREAUX

Tél : 01 30 22 27 48

cms.lesmureaux@ac-versailles.fr]

En cas de doute, s'adresser à la directrice qui vous guidera vers le bon interlocuteur.

7. PPMS

La mise à jour du PPMS est en cours. Un référent de l'académie viendra nous aider à le modifier pour que celui-ci soit plus cohérent: problème téléphonique au niveau de son déclenchement.

Un exercice de sécurité a été fait fin septembre sur les 3 bâtiments de l'école. Rien à signaler.

Nous sommes en **plan vigipirate renforcé**: ne pas s'attarder devant l'école. En maternelle, **un seul parent** doit accompagner son enfant à la porte du bâtiment. Les élèves doivent être déposés et repris rapidement.

Bien respecter les horaires d'entrée et de sortie qui demeurent inchangés.

8. Rencontres et communication avec les parents

Une réunion d'informations a eu lieu en septembre dans chaque classe. Dans la mesure du possible, nous essayons d'éviter les chevauchements entre les différentes réunions.

Chaque famille peut prendre rendez-vous avec l'enseignant de son enfant durant l'année scolaire.

Au cours de l'année scolaire, le livret scolaire de votre enfant vous sera remis deux fois en élémentaire (papier et numérique) et en maternelle (papier), dont une remise en mains propres lors de la journée portes ouvertes qui aura lieu le vendredi 25 juin 2021.

Ce livret complète les cahiers, les évaluations et divers travaux qui vous sont transmis tout au long de l'année.

La kermesse de l'école organisée par l'APEIV a eu lieu le samedi 19 septembre 2020. La journée s'est bien déroulée.

Les fêtes de fin d'année, même si elles ont lieu, seront différentes de l'an dernier. Les personnes âgées seront les premières à en souffrir. Madame El Houari nous propose de faire réaliser par nos élèves une carte de fin d'année (ou un dessin) qui sera glissée dans le colis qui leur est distribué.

L'équipe enseignante a approuvé cette initiative et y participera.

9. Services périscolaires

Sur le temps de cantine, les parents signalent des punitions collectives. Ils demandent qu'une réflexion sur le type de punition donnée ait lieu.

La qualité des repas semble appréciée.

M. Fontaine nous informe qu'il y a plus de bio dans les repas proposés, que les circuits courts sont privilégiés. Bien sûr, cela a un coût.

10. Date du prochain conseil d'école

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 2 février 2021 à 18h00.

Le compte-rendu du conseil d'école est publié sur le site de la mairie et affiché au niveau du portail de l'école.

Les parents qui souhaitent un support papier doivent le demander à la directrice.